

COVID-19 | Les MRC Les Moulins et L'Assomption, excluant la Ville de l'Épiphanie passent au palier Orange

Joliette, le 25 septembre 2020 – En suivi du point de presse tenu cet après-midi par le gouvernement, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière désire informer la population des changements annoncés pour la région.

Le gouvernement a en effet pris la décision que l'ensemble de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) passait au palier Orange – Alerte. Ceci signifie que les MRC Les Moulins et L'Assomption, excluant la Ville de L'Épiphanie, passent au palier Orange, donc en mode Alerte. La Ville de L'Épiphanie, pour sa part, demeure au palier Jaune – Préalerte, alors que les MRC de D'Autray, de Joliette, de Matawinie et de Montcalm, demeurent au palier Vert – Vigilance.

Le directeur de santé publique de Lanaudière, Dr Richard Lessard, précise qu'en raison de la proximité des MRC Les Moulins et L'Assomption avec Montréal et Laval, une plus grande prudence s'impose.

La Direction de la santé publique de la région invite tous les Lanaudois, quel que soit leur lieu de résidence, à répondre à l'appel du gouvernement en évitant les contacts sociaux (soupers, rencontres, partys, rassemblements de tout genre) pour les prochains 28 jours.

De plus, tel que mentionné lors de communications précédentes, une attention particulière doit être portée au respect des consignes de prévention (distanciation physique, port du masque et lavage des mains) dans les milieux de travail, principalement aux heures de pauses et de repas.

Qui doit se faire dépister

Les personnes qui présentent des symptômes et les personnes ayant eu un contact étroit avec une personne atteinte de la COVID-19 sont invitées à se faire dépister.

Dans Lanaudière, trois modalités sont offertes pour le dépistage :

1. Sur rendez-vous : composez le 1 877 644-4545, du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h pour prendre un rendez-vous;
2. Sans rendez-vous : présentez-vous au Pavillon Desrosiers-Langlois de Terrebonne, situé sur le terrain de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur. L'accès au dépistage sans rendez-vous se fait en empruntant la rue Marie-Rose. Les dépistages se font sous la tente, à l'extérieur de l'immeuble, 7 jours sur 7, de 8 h à 20 h.
3. Clinique mobile de dépistage : consultez le calendrier de la clinique mobile de dépistage au <http://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/coronavirus/depistage-covid-19/>.

Soulignons enfin qu'en ce qui concerne l'annonce que « Santé publique » s'afficherait lors des appels faits par l'équipe de santé publique dans le cadre de recherches de contacts, cette fonctionnalité n'est pas encore disponible dans Lanaudière. Lorsqu'elle sera disponible, la population en sera informée.